

Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique, Centre éducatif et culturel inc., Montréal, 1988, XXIV + 1856 pages. (Édition établie sous la responsabilité de A. E. Shiaty, avec la collaboration de P. Auger et de N. Beauchemin. Rédacteur principal: Cl. Poirier, avec le concours de L. Mercier et de Cl. Verreault.)

Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, Dicorobert Inc., Montréal 1992, XXXV + 1269 pages (noms communs) + 65 cartes (atlas géographique et historique) + 116 pages (chronologie) + 343 pages (noms propres) + LXII pages (annexes grammaticales). (Rédaction dirigée par J.-Cl. Boulanger, avec l'aide de Jean-Yves Dugas, Bruno de Bessé et Jean Blouin, et supervisée par A. Rey.)

La lexicographie québécoise, et donc francophone, s'est enrichie ces dernières années de deux ouvrages innovateurs qu'il convient de présenter conjointement, car ils présentent plusieurs caractéristiques communes. Tous les deux illustrent une nouvelle tendance de la lexicographie québécoise consistant à rédiger des ouvrages non différentiels qui intègrent dans une même nomenclature le français commun et les particularités lexicales des Québécois. En 1988, une maison d'édition montréalaise (le *Centre éducatif et culturel*) lançait sur le marché un nouvel ouvrage, le *Dictionnaire du français plus* (en abrégé, DFPlus)¹ comprenant quelque quatre mille québécismes. Pour la première fois dans un ouvrage d'une telle envergure, les francismes étaient identifiés comme tels, les québécismes n'étant pour leur part signalés par aucune marque particulière². Cette petite révolution n'avait pas manqué de provoquer des protestations de la part des puristes québécois, et ce en dépit du caractère résolument neutre des unités lexicales retenues (les emplois considérés comme un tant soit peu vulgaires ou populaires ayant été volontairement écartés). L'ouvrage reçut, malgré quelques réactions alarmistes, un accueil plutôt favorable dans les milieux de l'enseignement, et fit son entrée dans les écoles. Le DFPlus s'étant dès lors taillé un tiers du marché de la lexicographie monolingue francophone dans un pays très friand de dictionnaires, la maison Robert a pris le relais en élaborant à son tour un dictionnaire destiné aux usagers francophones nord-américains, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (en abrégé, DQA). Ses auteurs sont allés beaucoup plus loin dans l'illustration de mots plutôt populaires ou traditionnellement stigmatisés,

¹ V. les comptes rendus de Marthe Faribault (*L'actualité terminologique* 22, 1, 18-19), Jacques Maurais (*Le Français moderne* 58, 124-128), Pierre Rézeau (*Cahiers de lexicologie* 54, 168-171) et Terence R. Wooldridge (*University of Toronto Quarterly* 59, 176-177), ainsi que la présentation de Louis Mercier (*Cahiers de lexicologie* 60, 71-83).

² Le tout premier à le faire fut le *Dictionnaire CEC jeunesse*, 2^e éd. 1986 (rééd. 1992), un dictionnaire à nomenclature réduite (20.000 entrées) à l'usage des écoliers, publié par le *Centre éducatif et culturel*, et dont le rédacteur principal était Jean-Claude Boulanger.

déclenchant ainsi une violente polémique au sein de la société québécoise. Le DQA s'affirme dans son introduction comme strictement descriptif; mais pour le public, les dictionnaires Robert représentent traditionnellement la norme. Or, les passions soulevées par la parution du DQA nous obligent à constater qu'il n'y a pas de consensus sur ce que devrait être la "norme" lexicale au Québec.

Nous n'entendons pas présenter ici un compte rendu détaillé des deux ouvrages. Nous nous limiterons à une présentation comparative des deux dictionnaires, en tentant de faire ressortir les différences qui les caractérisent. Il s'agit dans les deux cas d'une adaptation d'un dictionnaire français: le *Dictionnaire Hachette de la langue française* (1987) de Hachette pour le DFPlus et le *Micro-Robert* pour le DQA³. Ce procédé avait déjà été mis à l'œuvre dans l'ouvrage de L.-A. Bélisle⁴, adapté du *Littré-Beaujean*. La «québéçisation» du DFPlus est cependant bien plus profonde que celle du *Bélisle*, et celle du DQA a été poussée encore davantage: là où le *Bélisle* se contentait d'inclure sans souci d'intégration organique quelques québéçismes dans un ouvrage qui restait essentiellement franco-français, ses successeurs s'appliquent à donner une cohérence et une facture purement québécoise à leur discours lexicographique en évitant les francismes au profit de mots (ou de périphrases) non-marqués régionalement dans l'ensemble du texte définitionnel et en adaptant systématiquement les exemples au contexte nord-américain – un procédé qui semble avoir empreint plus profondément la texture du DQA que celle du DFPlus.

L'équipe du DFPlus a disposé de moins d'un an pour mener à bien son projet. La rédaction du DQA, quant à elle, s'est étendue sur trois ans. Le DFPlus repose sur l'impressionnant fonds documentaire du TLFQ (le *Trésor de la langue française au Québec*); le DQA, pour sa part, a dû se contenter de puiser dans les principales sources de la lexicographie et de la lexicologie québécoises, dont le DFPlus constitue lui-même un jalon important; les fichiers du Robert ont également été mis à contribution. Ceci explique partiellement pourquoi on ne trouvera ni citations littéraires ni renseignements de nature historique et étymologique⁵ dans le DQA, que l'on serait tenté de comparer au *Petit Larous-*

³ Le *Micro-Robert* a fait l'objet d'une autre adaptation, pour le public européen celle-là, dont le produit s'appelle le *Robert d'aujourd'hui*, et qui est vraiment le "cousin" français du DQA.

⁴ Louis-Alexandre Bélisle, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, 1957; 2^e éd., 1971; 3^e éd., *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal 1979.

⁵ L'absence totale du point de vue étymologique peut entraîner des erreurs; *bette* est considéré à tort par le DQA comme une 'abréviation' de *betterave*, une faux-pas que la

se, alors que le DFPlus s'affirme plutôt comme un équivalent du *Petit Robert*, par un recours heureux aux citations d'auteurs⁶ et par la présence de notices étymologiques; en outre, des développements encyclopédiques et métalinguistiques en augmentent la valeur. En ce sens, le DFPlus réussit peut-être mieux à illustrer, et donc à défendre, le français nord-américain. Ceci dit, les utilisateurs (on pense en particulier aux Européens, mais aussi aux non-francophones québécois et canadiens) qui cherchent des mots un tant soit peu populaires, ou qui veulent savoir comment les Québécois francophones prononcent les mots du français commun, seront mieux servis par le DQA. Le DFPlus offre une transcription phonétique en général correcte des québécismes, mais la transcription des mots du français général n'a pas été revue, ce qui a été le cas, au moins partiellement, dans le DQA. On regrettera tout de même la décision des auteurs du DQA de ne pas tenir compte de l'opposition phonologique entre /ɥ/ et /y/, très vivante en français québécois; la justification proposée dans l'introduction ne convainc guère («[...] mais ce n'est pas à un dictionnaire d'apprentissage général que revient la tâche de s'attaquer à cette description» [XV]). Cette distinction n'est pas respectée non plus dans le DFPlus. En outre, que dire de *arborite* [arbɔʁɛt] (dans le DQA), alors que ce nom de marque déposée d'origine américaine se prononce [arbɔʁajt]? D'une façon parallèle, *blockhaus* est transcrit [blɔkas] au lieu de [blɔkaws] dans le DQA; s'agit-il de tentatives de transcriptions phonologiques plutôt que phonétiques, ou simplement de curieuses hypercorrections? La finale /ar/ a été transcrite par un [a] antérieur, alors que cette voyelle est franchement postérieure en français québécois devant -r final. Enfin, le développement encyclopédique de l'article *prononciation* dans le DFPlus gagnerait à être revu par un phonologue.

Le système de renvois analogiques, traditionnel point fort des dictionnaires Le Robert, a été mis en œuvre avec beaucoup de profit dans les pages du DQA, ce qui n'est guère le cas dans le DFPlus. Par exemple, on ne trouvera dans ce dernier aucun renvoi à *séraphin* sous *avare*, ni à *pouceux* sous *auto-stoppeur*, ni à *gardienne* sous *baby-sitter*, contrairement à ce qui est le cas dans le DQA.

Un premier examen donne l'impression qu'un plus grand nombre de francismes ont été repérés et étiquetés comme tels dans l'ouvrage de J.-Cl. Boulanger, si ce n'est même carrément éliminés. Par exemple, le DFPlus donne *baba-cool* sans la marque 'France',

prise en compte du DFPlus aurait permis d'éviter (pour ce mot, v. FEW 1, 344a, BÉTA I 1; cf. en outre notre compte rendu du *Dictionnaire des canadianismes* de G. Dulong, ici 54, 616, ouvrage dans lequel on retrouvait la même erreur).

⁶ Recours limité, il est vrai, aux québécismes; les mots communs à la France et au Québec n'ont pas eu droit au même traitement (le DFPlus étant tributaire de son substrat, le Hachette, qui ne comportait aucune citation d'auteur). Il serait bien sûr préférable que tous les mots soient illustrés par des citations d'auteurs, et pas seulement les québécismes.

et il ne peut renvoyer à son équivalent québécois *granola*, celui-ci étant absent de la nomenclature; le DQA ignore *baba* (qui figure dans le *Robert d'aujourd'hui*) mais présente en revanche un article *granola*. Ceci dit, l'identification des francismes pose un certain nombre de problèmes théoriques: il conviendrait de distinguer soigneusement entre une marque "France" renvoyant au signe linguistique, et une note "en France" renvoyant au référent. De plus, certains mots identifiés comme "francismes" dans le DFPlus et le DQA risquent d'être d'usage courant en Belgique et en Suisse (cf. par ex. la marque "surtout en France" devant *niais* dans le DQA). Le terme de "francisme" devient alors inapproprié.

Chaque dictionnaire compte environ quatre mille québécismes, mais les deux ensembles ne se recoupent pas entièrement. Parmi les québécismes de la lettre A qui figurent dans le DQA mais sont absents du DFPlus, on relève plusieurs catégories de lexèmes: des gentilés, comme *abitibien*, *alléghanien*, *almatois*, *amossois*, *angevin*, *aylmerois*⁷; de simples sous-catégories grammaticales, comme l'emploi réflexif du verbe (*s'*) *abrier*; des sens seconds (*acadien* "variété de français parlé aujourd'hui en Acadie"; *amphithéâtre* "vaste édifice sportif") ou figurés (*agrès* "personne peu soigneuse de ses vêtements, de son physique; personne qui ne paraît pas particulièrement intelligente ou agréable"); des technicisms, tels *acéricole*, *astroblème*, *atocadier*, *atocatière*; des noms de marque déposée (*arborite*); des formes considérées comme populaires ou familières (*à c'theure* "maintenant"; *agace* "personne qui excite, provoque sexuellement sans vouloir aller trop loin"; *pas allable* "où on ne veut pas se rendre; qu'on ne peut pas atteindre"; *amancher* "tromper, duper, etc."; *assez* "tellement, beaucoup"; *atchoumer* "éternuer"; *s'at(t)riquer* "s'accoutrer"; *ayoye*, *ayoille* excl. exprimant la douleur) et finalement des mots tout à fait neutres (*affile-crayon* "taille-crayon"; *anglo-américain*; *appariteur* "employé qui prépare et distribue du matériel pédagogique"; *arrêt-court* terme de baseball; *avant-midi* "matinée"; *atome* "catégorie sportive pour les enfants de 9 et 10 ans"). Une légère paranoïa semble avoir dicté le choix de *anti-canadien-français*, *anti-québécois* et *anti-français*, partiellement compensé il est vrai par *anti-américain*; mais on cherchera en vain *anti-anglais*... Histoire de nous rappeler que les dictionnaires sont des objets avant tout culturels. Les québécismes présents dans le DFPlus et absents du DQA semblent beaucoup plus rares (mais certains peuvent nous avoir échappé): on a relevé *aller pour* + inf., qui 'marque une action que l'on se dispose à faire et qui n'a pas eu lieu', et *Alsama*,

⁷ Une "Liste des noms de lieux et des gentilés correspondants" se trouve à la fin du DFPlus. Le DQA propose également une liste de gentilés en fin d'ouvrage, partiellement redondante par rapport à la nomenclature. La participation de J.-Y. Dugas, onomasticien, à chacun des deux ouvrages recensés n'est certainement pas étrangère à ce traitement de faveur accordé aux gentilés.

sigle pour 'Alberta, Saskatchewan et Manitoba' (et aussi absent de la section des noms propres du DQA).

Ces deux ouvrages devraient absolument figurer dans la bibliothèque de tous ceux et celles qui s'intéressent à la lexicographie française, à la langue française en Amérique du Nord, et aux études de «canadianistique». Malheureusement, ils ne sont pas distribués en Europe⁸. N'oubliez donc pas de vous les procurer lors de votre prochain séjour au Québec, ou, plus simplement, de les commander à vos collègues québécois. On attendait une deuxième édition du DFPlus, dont la sortie semble reportée *sine die*; quant au DQA, les attaques dont il est l'objet de la part de ceux qu'Alain Rey appelait il n'y a pas longtemps la «petite gang de censeurs» dans un journal montréalais (*La Presse*, 11 décembre 1992, p. B3), risquent de mettre fin à ses rêves d'avenir (il n'est pas encore assuré d'une distribution dans les écoles). Les métalexicographes et autres "dictionnaristes" ont maintes fois attiré l'attention sur le fait que les dictionnaires sont de véritables objets socio-culturels, les miroirs d'une société. La polémique ayant entouré la parution du DQA ne manque pas de nous le rappeler.

André THIBAUT

Linda THIBAUT

⁸ De même, le *Robert d'aujourd'hui* n'est pas distribué au Canada.